



Mairie de
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

COMMANDE PUBLIQUE – Marché public sans publicité ni mise en concurrence

DECISION n°2023-040DEC du 05/04/2023

M.A.P.A de moins de 25 000 € H.T. sans publicité ni mise en concurrence
Espace santé pluridisciplinaire – Travaux d'agrément des abords

Le Maire de Saint-Augustin,
Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30 juillet 2020 déléguant certains de ses pouvoirs au maire et notamment celle portant le numéro 4 lui permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant qu'il convient de déplacer un puits en pierre ancien afin de le mettre en valeur au cœur des espaces verts de la nouvelle structure,

Considérant qu'il convient de condamner et sécuriser la tête de puits de l'ancien emplacement,

Considérant qu'il convient de prévoir l'enherbement de l'ensemble des espaces verts,

Considérant la négociation de gré à gré avec les entreprises BTP PARIOLLAUD domiciliée 10 route de Bordeaux 17120 SEMUSSAC et PASSION JARDIN domiciliée 12 rue des Aubuges 17570 SAINT-AUGUSTIN,

DECIDE,

- de retenir le devis n° 2592 de l'entreprise BTP PARIOLLAUD domiciliée 10 route de Bordeaux 17120 SEMUSSAC pour un montant H.T de 5 330.00 € relatif au déplacement du puits,
- de retenir le devis n° 202303-032 de l'entreprise PASSION JARDIN domiciliée 12 rue des Aubuges 17570 SAINT-AUGUSTIN pour un montant H.T de 2 516.00 € relatif à l'enherbement des espaces verts,
- Dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2023 (opération d'investissement n° 180 Espace santé).

Notification/publication du **06-04-2023** Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gwennaëlle PROST

Le Maire,
Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20230405-2023_040DEC
Reçu le **05-04-2023**